

(1)

(N° 88.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 7 MARS 1866.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1866 (1).

PROPOSITIONS.

I

La Chambre des Représentants considérant :

Qu'il importe à l'avenir du pays et à sa sécurité future, de réduire et de supprimer aussitôt que possible les obligations résultant de la dette publique,

Décide, que :

Tous les excédants de budgets seront à l'avenir consacrés au rachat de la dette.

Le budget de la guerre comme les autres budgets seront réduits de manière à laisser sur le budget de 1870 un excédant d'au moins vingt millions.

Il est fait sur le budget de 1866, une réduction de deux millions de francs, à répartir sur les divers chapitres suivant les nécessités du service.

AD. LEHARDY DE BEAULIEU.

II

J'ai l'honneur de proposer la nomination par la Chambre d'une commission parlementaire chargée d'examiner le rapport de M. le Ministre de la Guerre.

F. DE MACAR.

(1) Budget, n° 121 (session de 1864-1865).
Amendements du Gouvernement, n° 73.
Rapport, n° 78.

